



4 Défi Zéro Déchet

5 MRC de la
Jacques-Cartier

6 Urbanisme

10 Loisirs

ACTUALITÉ

Le parc sera en chantier tout l'été... un mal nécessaire

Les travaux de construction de l'hôtel de ville et du bâtiment accessoire pour la station de pompage d'eaux usées débuteront dès le début mai et s'échelonnent pratiquement tout l'été. Le chantier sera sécurisé et nous demandons à la population de faire preuve de vigilance lors des déplacements dans le parc. Il sera préférable d'accéder au parc par l'arrière du jardin et de favoriser les déplacements à pied ou à vélos considérant que l'espace de stationnement sera très limité. Pour l'accès au jardin, encore ici prioriser les déplacements à pied quand c'est possible. De plus, la Ville fera une passerelle piétonnière pour accéder au parc et au jardin par l'avenue des Monts.

Lors de l'organisation du chantier avec l'entrepreneur, des secteurs seront balisés pour prévoir quelques places de stationnements et des espaces piétonniers pour accéder au parc.

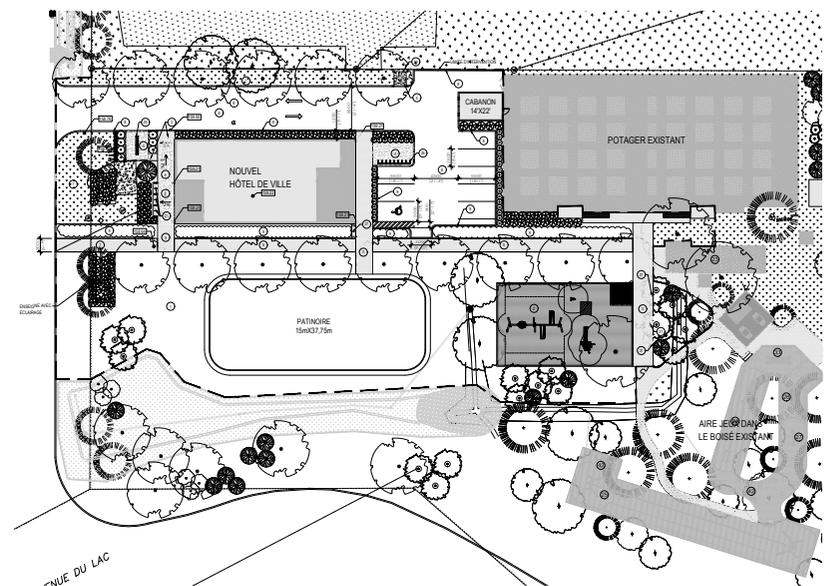
Il est certain qu'il se peut que nous soyons obligés de fermer l'accès au parc complètement pour des raisons de sécurité quelques heures ou quelques jours, mais vous serez avisés avant la fermeture. L'objectif est de minimiser les impacts le plus possible.

Nous recommandons fortement aux parents de ne pas laisser les enfants jouer dans le parc sans surveillance pour cet été pour des raisons de sécurité.

Nous travaillons fort pour que les jeux 0-5 ans soient installés dès le mois de mai, mais vous comprendrez que l'ampleur du chantier demande une bonne planification pour que tout se fasse dans l'ordre considérant l'espace limité. Nous vous reviendrons avec une date prochainement pour l'installation des jeux. Nous ferons tout en notre possible pour que les jeux soient installés le plus rapidement possible. La patinoire sera installée quand le chantier sera terminé pour ne pas nuire aux travaux. Mais elle sera prête pour l'hiver. Vous comprendrez qu'elle ne sera malheureusement pas accessible cet été parce qu'elle est trop proche de la zone de travaux et sera utilisée pour l'organisation du chantier.

Nous sommes conscients que ce chantier perturbera la quiétude et les déplacements des citoyens, mais nous savons que votre collaboration habituelle sera au rendez-vous et que le tout se déroulera avec la coopération de tous.

Merci de votre compréhension. ■



Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.

418 626-1146 | 

 **Desjardins**
Caisse de Charlesbourg

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacedelageqc.ca
Site Internet : www.lacedelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Frédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice Boucher Trudel	418 848-7837 ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

scéances ordinaires :
9 mai et 13 juin 2022

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacedelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

BABILLARD

Fermetures

L'Hôtel de Ville est fermé le lundi 23 mai pour la Fête des Patriotes

RAPPEL - Compte de taxes 2022

2^e versement – le 17 mai 2022
3^e versement – le 18 juillet 2022
4^e versement – le 19 septembre 2022

Sacs en papier obligatoire pour feuilles

Lors des collectes de feuilles du 23 mai prochain, seuls les sacs de papier seront ramassés. Merci de votre collaboration !



Cueillette des monstres ménagers

Il y aura une cueillette des monstres ménagers du 16 au 19 mai 2022.

Les monstres ménagers incluent non limitativement: cuisinières, laveuses à linge et à vaisselle, sècheuses, fours et autres accessoires de même nature, tapis, matelas, vieux meubles, accessoires électriques et autres ameublements, réservoirs de tout genre (chauffe-eau, huile, etc.), bicyclettes, baignoires et douches.

Les matériaux de construction, de démolition ou de rénovation ne sont pas des monstres ménagers. Donc, ils ne seront pas ramassés.

L'occupant devra déposer ses monstres ménagers le plus près possible de la rue, toutefois, en aucun cas, ils ne doivent être placés dans la rue. Vous avez droit à un volume maximal de 3 mètres cubes et un monstre ménager ne doit pas peser plus de 125 kg.

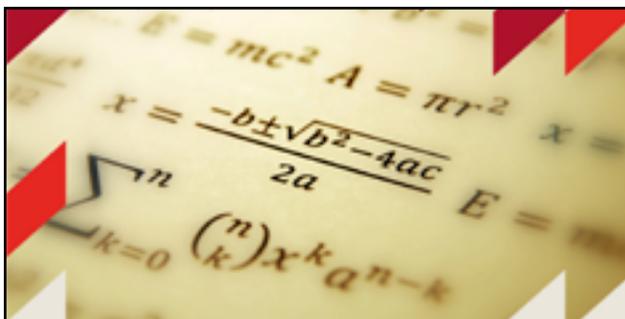
Notez bien qu'à l'exception des 2 cueillettes annuelles, annoncées par la municipalité et cédulées à des dates précises, en tout temps, vous pouvez vous rendre aux **écocentres de la ville de Québec (excepté l'écocentre de la Ville de Stoneham)**.

Nettoyage du réseau d'aqueduc

Nous procéderons au nettoyage du réseau d'aqueduc le 3 mai de 8h00 à midi pour la haute-ville & l'avenue du Lac et en après-midi pour la basse-ville.

Nous vous suggérons de ne pas faire la lessive au cours de cette journée puisque l'eau pourrait être colorée et pourrait tacher vos vêtements.

Merci de votre compréhension !



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacadelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et règlementation;
- Diagnostic du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus ?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Cassandra Goulet
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

La Ressourcerie de Lac-St-Charles
1530, ave du Lac-St-Charles, Qc. G3G 2W3, 418 849-7160

La Ressourcerie Des tout-Petits
1540, ave du Lac-St-Charles, Qc. 418 849-7162

La Ressourcerie Sport
1451 rue des Violoncelles, Qc. 418 841- 9930

Mardi et mercredi: 13:00 à 17:30
Jeudi et vendredi: 13:00 à 21:00
Samedi: 10:00 à 17:00

ressourcerie.lac-st-charles@ccapcable.com
www.ressourcerielsc.org





Grand-ménage de la Ville du Lac-Delage en famille

DEMANDE DE BÉNÉVOLES NATURES!

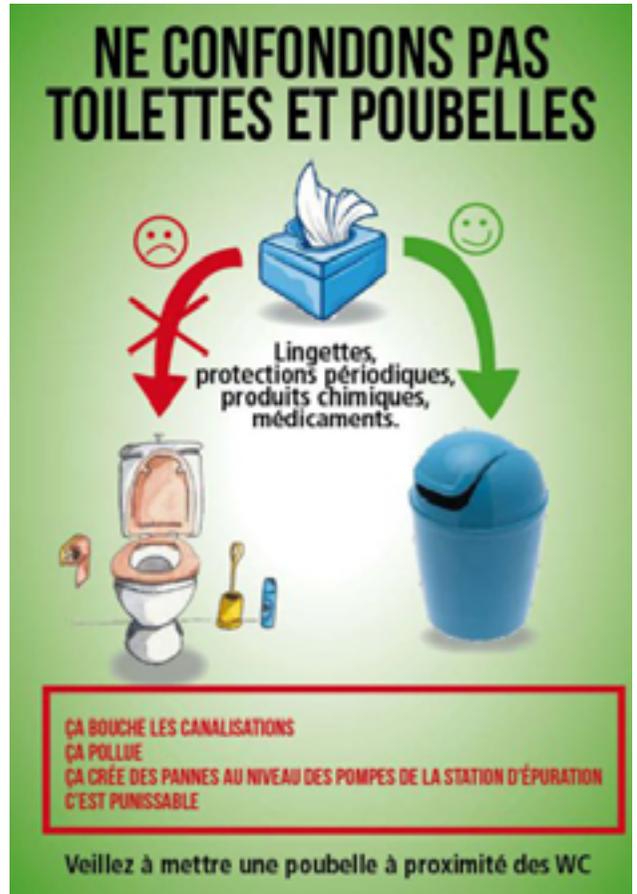
Dans le cadre de la campagne Défi zéro déchet 2022 | Facebook, la Ville de Lac-Delage, en collaboration avec Agiro, organisera une activité familiale de cueillette des déchets dans la Ville en sous-groupe par secteur. L'objectif est de se refaire une beauté pour l'été! Le principe est simple, on sillonne la Ville à pied en se divisant les secteurs pour ramasser les déchets en bordure des rues et des sentiers.

Pour les plus téméraires qui possèdent une embarcation, quelques canotiers pourraient être sur le lac pour nettoyer les berges.

L'activité vous intéresse, alors il faut s'inscrire auprès de Mélissa Turmel au 418-848-2417 ou par courriel à ville@lacdelaqe.qc.ca avant le 4 mai 2022.

Quand : samedi le 7 mai 2022
de 9h00 à 12h00
Point de rencontre : Hôtel de Ville

Plus on a de bénévoles, plus ça sera propre!
« Une belle façon d'aimer sa ville et la nature, c'est d'en prendre soin. »



cpejolicoeur.ca 418 875-0275 poste 1

ARTISTES, ÉCRIVAINS.NES ET ORGANISATIONS CULTURELLES

La MRC a besoin de votre avis

Dans la foulée de la mise à jour de sa politique culturelle régionale, la MRC de La Jacques-Cartier effectue un sondage auprès des artistes, écrivains.es et organisations culturelles de la région. Ce sondage a pour but d'avoir une meilleure connaissance de sa communauté culturelle et de mieux cerner ses besoins en termes de promotion, de communication, de formation et de réseautage.

D'une durée de 15 minutes maximum, ce sondage est disponible en ligne au www.mrc.jacques-cartier.com.

Trois prix de participation d'une valeur de 50\$ à 100\$ seront remis aux répondants par tirage au sort, qui sera effectué dans la semaine du 2 mai prochain.

Hâtez-vous! Le sondage prend fin le **25 avril 2022!** ■

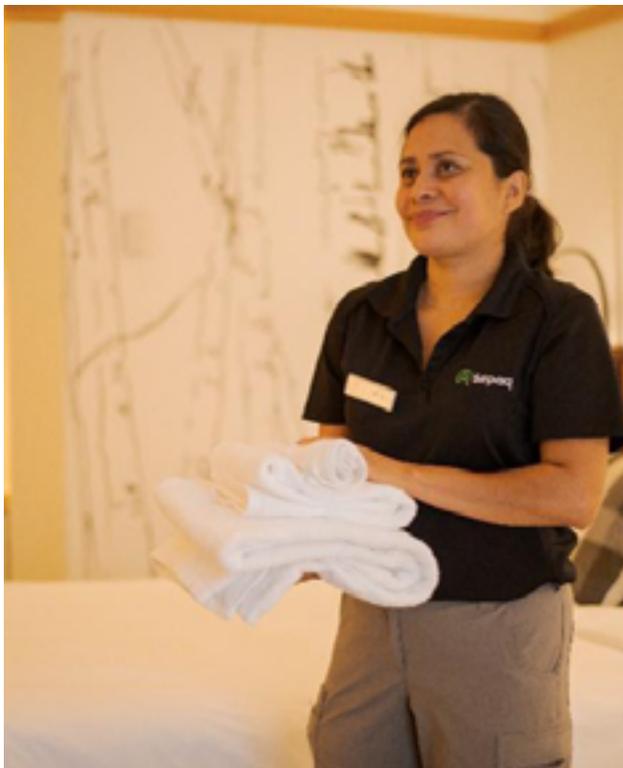
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Regards croisés

La région de La Jacques-Cartier est en plein essor économique. Un dynamisme qui, dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, obligent les employeurs à faire preuve d'inventivité et d'ouverture pour combler tous les postes disponibles.

Dans le but de poser une action concrète de sensibilisation à l'embauche de travailleurs immigrants, la SDE de La Jacques-Cartier propose la série «regards croisés» qui met en lumière le témoignage d'employeurs et d'employés issus de l'immigration qui relatent leur expérience de recrutement à l'international et d'intégration local à l'emploi.

Pour lire la première chronique dédiée à la Station touristique Duchesnay, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/regards-croises. ■



Mme Nery Aguilar Ascensio, originaire du Mexique et travaillant à la Station Duchesnay depuis 2008 a partagé son expérience.

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Plus de 1,1 M\$ pour la réalisation de projets dans la mrc de la jacques-cartier

La MRC de La Jacques-Cartier est fière d'avoir soutenu par l'octroi d'une aide financière la réalisation de sept projets et une entente en 2020-2021 et 2021-2022 pour près de 1,1 M \$ dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

Depuis le lancement du FRCN en 2018-2019, la MRC de La Jacques-Cartier et le gouvernement du Québec ont annoncé près de 3,6 M \$ pour la réalisation de 27 projets dans la région de La Jacques-Cartier.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2018-2019 à 2024-2025, la Municipalité régionale de comté de La Jacques Cartier dispose d'une enveloppe de 10 566 117 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets contribuant au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la MRC et de la région de la Capitale-Nationale.

Le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture, se réjouit de ces annonces. « Notre MRC se distingue déjà par sa grande qualité de vie et ses caractéristiques naturelles qui lui confèrent un attrait touristique indéniable. Les sommes octroyées nous ont permis de bonifier encore davantage nos milieux de vie et notre offre touristique. Les projets complétés et ceux en voie de l'être ont eu auront incontestablement un effet bénéfique sur notre territoire. »

Pour le président de la SDE de La Jacques-Cartier et maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, M. Pierre Dolbec, « ces investissements permettent de mettre en valeur notre région et de la positionner encore davantage comme une destination plein air incontournable. »

DES PROJETS AUX 4 COINS DE LA RÉGION

Parmi les projets annoncés, mentionnons celui de la construction d'un espace récréatif et communautaire du Parc des Fondateurs à Stoneham-et-Tewkesbury, la reconstruction des rampes d'eau au Centre national d'entraînement de ski acrobatique Yves Laroche Inc. à Lac-Beauport ou la construction du bâtiment commercial de Distribution Scooter Tuning à Shannon. ■



La patinoire couverte réfrigérée à Stoneham-et-Tewkesbury

ÉTÉ 2022

Réservez vos vacances estivales dès maintenant

Les inscriptions pour le camp de jour sont lancées, signe qu'il est temps de penser à ses vacances estivales.

La région de La Jacques-Cartier, le plus grand terrain de jeux de Québec, vous offre de vous évader, sans avoir à faire des heures et des heures d'auto.

Plusieurs types d'hébergement sont disponibles, allant des chalets flottants aux yourtes, en passant par le camping, le prêt-à-camper ou l'hôtel. En plus de s'évader dans les paysages majestueux et la nature généreuse de la région de La Jacques-Cartier, vous pourrez profiter des multiples activités plein air à proximité.

Réservez vite! Pour plein d'idées d'escapades et d'activités, visitez le www.jacques-cartier.com. ■



Séjourner dans l'un des chalets flottants de Bora Boréal offrira un dépaysement assuré à toute la famille.

Laissez-vous conduire!

tcjacquescartier.com



Eau du Lac-Delage: est-elle saine ô naturel?

Vous avez soif? Ouvrez le robinet! L'eau municipale est en effet plus abordable, plus écologique et plus sûre pour la santé que l'eau embouteillée. Voici pourquoi vous devriez vous désaltérer avec l'eau d'ici :

- L'eau du robinet passe seulement 24 à 48 heures dans le réseau, comparativement à l'eau embouteillée qui peut passer jusqu'à deux ans dans son contenant en plastique, laissée à la température pièce et souvent exposée aux rayons ultraviolets du soleil;
- L'eau du robinet fait l'objet de nombreux contrôles chaque jour pour s'assurer de sa qualité conformément aux normes établies;
- Près du quart de l'eau embouteillée vendue au Canada provient directement du robinet;
- L'eau embouteillée a un coût environnemental: transportée sur des kilomètres dans des camions émetteurs de gaz à effet de serre jusqu'à ses points de vente, elle est offerte dans un déchet en plastique!;
- Trop de bouteilles en plastique prennent encore le chemin de l'incinérateur au lieu d'être recyclées;
- Remplissez vos bouteilles d'eau pour la route = plus écologique!
-

CONSOMMATION RESPONSABLE

L'eau potable est précieuse. C'est pourquoi son utilisation est réglementée. Le Règlement sur l'utilisation de l'eau potable interdit de laisser couler l'eau potable inutilement. Il encadre également l'arrosage, le nettoyage des entrées et des stationnements, le remplissage des piscines ainsi que l'installation d'une toilette (cabinet d'aisance).

VÉHICULES, ENTRÉES D'AUTOMOBILES, TROTTOIRS, RUE, PATIOS OU MURS EXTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 1^{er} juin de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment. Cependant, il est souhaitable de passer un balai au préalable afin de réduire la quantité d'eau utilisée, nous économiserons environ 200 litres d'eau... à chaque nettoyage! À l'échelle d'une ville, ça paraît.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs. ■



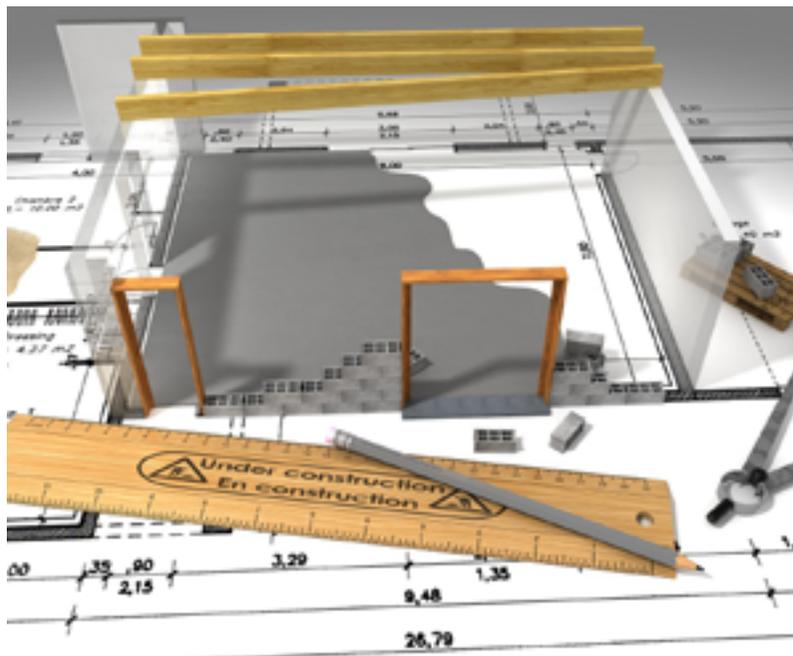
Tout sur la vente de végétaux

- Cette année, nous avons plus de 50 espèces disponibles parmi les arbres, les arbustes et les herbacées!
- La commande s'effectue entièrement en ligne. Simple, rapide et efficace!
- Vous avez jusqu'au 25 mai, 16h pour commander.
- La distribution des commandes se fera les 4 et 5 juin prochains.
- Vous choisissez vous-même l'heure de cueillette selon une plage horaire de 15 minutes. Assurez-vous d'être à l'heure!

Faites-vite, la vente est populaire et les végétaux s'envolent rapidement. ■



Vous prévoyez effectuer différents travaux sur votre propriété ?



Que ce soit pour l'aménagement de pièces complémentaires au sous sol, l'installation d'un escalier ou tout autre travail, consultez la section Règlements municipaux pour connaître les normes en vigueur. Des fiches d'informations ont été conçues à propos des permis ou de certificat les plus souvent demandés afin de vous faciliter la tâche. Les fiches sont disponibles dans la section demande de permis.

Que vous effectuez vos travaux vous-même ou pas, nous désirons vous rappeler que tous travaux à votre propriété d'une valeur estimés supérieurs à 2 000 \$ nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

Une demande de permis ou certificat peut se faire par courriel ou de se présenter à l'hôtel de ville situé au 24, rue Pied-des-Pentes. Cependant, vous devez acquitter le montant du permis ou du certificat en même temps que la demande qui est déposée. Lorsque le permis ou certificat est émis, vous devez prévoir un déplacement à l'hôtel de ville pour signature et récupérer votre permis ou certificat.

Il est important que vous sachiez que la demande de permis ou de certificat doit être complète afin de réduire les délais d'analyse. C'est-à-dire :

- Le formulaire doit-être dûment complété, joindre une feuille annexe au besoin;
- Lors du dépôt de la demande de projet, payé le montant du permis ou du certificat;
- Accompagner tous les documents et les informations exigées pour la bonne compréhension du projet;

Il est important que les documents soient transmis par courriel en format pdf joint au courriel.

Vous pouvez faire parvenir votre demande de permis ou certificat à l'adresse suivante :
urbaniste@lacdelaqc.ca
ou déposer votre demande accompagnée des documents au bureau municipal (24, rue Pied-des-Pentes)

Merci de votre collaboration

Renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielle

À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, **le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.**

Rappelons que les piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesure de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1^{er} juillet 2023 pour se conformer au Règlement.

De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon.

À compter du 1^{er} juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées.
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci.
- Les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Pour connaître les autres ajouts ainsi que l'ensemble des règles applicables, consultez : www.quebec.ca/piscinesresidentielles. Également il vous est possible de trouver un formulaire d'autoévaluation à la même adresse afin de savoir si votre installation est conforme aux critères du règlement sur les piscines résidentielle. Il est à noter que les dispositions règlement de zonage no U-2012-02 de la ville de Lac-Delage s'appliquent.

Rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer ou remplacer une piscine ou pour construire, modifier ou remplacer une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine.

Bonne baignade en toute sécurité.



FÊTE NATIONALE
QUÉBEC



TIRE-TOI
UNE
BÛCHE!

NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

En partenariat avec

Québec



Fête Nationale 2022

Vendredi 24 juin 2022

de 13h à 22h



Vous êtes invités à venir célébrer au parc municipal avec notre chanteur favori Réjean Marquis.



Jeu gonflable, hotdogs, hamburgers, bières, musique et surprises au rendez-vous!

Note : Il est à préciser que les événements seront sujets à changements en fonction de la météo et/ou des mesures sanitaires en vigueur.

Un horaire plus précis sera publié sur la page Facebook de la Ville et via l'infolettre

Joël Godin
DÉPUTÉ PORTNEUF - JACQUES-CARTIER

Vous pouvez compter sur moi!

14, route 138, suite 200, Saint-Augustin-de-Desmaures • 418 870-1571

Desjardins
Caisse populaire de
Charlesbourg



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Toujours présent
pour Lac-Delage

9 1680 Avenue LaSalle | 2^e étage,
Bureau 201, Québec (Québec) G2E 0G1

• 418 842-3333

• sylvain.levésque.chau@asnat.qc.ca

SYLVAIN LÉVESQUE
DÉPUTÉ DE CHARLEBOURG

Location des espaces à canots et kayaks



Cette année encore, Lac-Delage offre à ses citoyens la possibilité de louer un espace à canot ou kayak pendant la saison estivale. La ville dispose de 114 espaces à louer, 78 + 12 espaces pour paddle board, dans le secteur de l'avenue du Lac et 24 dans le secteur de l'avenue du Rocher).

La distribution des espaces se fera par tirage au sort le **jeudi 28 avril 2022 à 16h00, la pige sera filmée**. Cette façon de faire a pour but d'être équitable envers tous les citoyens.

Le secteur de l'avenue du Lac sera comblé en premier et celui de l'avenue du Rocher ensuite.

Le secteur de l'avenue du Lac sera comblé en premier et celui de l'avenue du Rocher ensuite.

Vous êtes intéressé à louer un espace ? Voici comment faire:

Vous remplissez le contrat et nous le faites parvenir au plus tard le jeudi 28 avril à 14h00. N'oubliez pas d'y inclure votre paiement (chèque ou argent comptant).

- S'il ne vous est pas possible de passer au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, vous pouvez déposer le formulaire dans la chute à courrier à droite de la porte extérieure de nos locaux.

Les règles suivantes seront respectées:

- Un seul espace par logement sera accordé;
- L'espace loué ne doit pas être surchargé d'embarcations ;
- Veuillez bien sécuriser vos embarcations.

Le montant de location est de 50\$ par espace, taxes incluses, ainsi qu'un montant pour se procurer une clé (20\$) pour les emplacements sur l'avenue du Lac.

La ville se réserve le droit de changer l'espace, si non-respect des règles.

La ville se réserve le droit de relouer un espace qui sera laissé vacant après 1er juillet 2022.

Seulement les inscriptions dont le paiement sera reçu en date du 28 avril 2022 seront considérées. ■

Ça roule, ma poule ?

Le poulailler collectif COC COC Delageois pour une 5e année

Nous lançons pour une 5^e année le poulailler collectif! Nos belles poulettes ont été sous les bons soins de Louis-Philippe et sa famille durant tout l'hiver, nous aurons aussi l'ajout de 2 nouvelles poulettes.

Nous pourrions les accueillir dès que le terrain sera sec.

Nous sommes à la recherche de familles qui accepteraient de s'occuper du poulailler **pendant une demi-semaine cet été** en échange d'une douzaine d'œufs, mais surtout pour en apprendre plus sur ces généreux volatiles, la production des œufs et l'entretien du poulailler. Une fois que nous saurons combien de familles participent au projet, nous établirons un calendrier de la répartition des responsabilités. Une réunion de formation et d'information de tous les participants et participants sera organisée en mai prochain.

Les familles intéressées sont invitées à contacter la Ville par téléphone au 418-848-2417 ou par courriel : ville@lacdelaqc.gc.ca avant le 2 mai 2022.



LES POULES CHEZ NOUS

La garde de poules implique le respect de certaines normes (exemple : 3 poules (femelle) maximum et pas de coq). Celles-ci visent surtout à assurer le bien-être des poules et à restreindre au minimum les nuisances liées à cette pratique pour le voisinage.

Avant de vous lancer dans la garde de poules à la maison, il importe de prendre pleinement conscience des responsabilités qui y sont rattachées. Le bien-être de vos poules dépendra des soins quotidiens que vous leurs prodiguerez. Il est important que vous sachiez que les poules ne doivent pas être laissées libres sur le territoire du Lac-Delage. Cependant, elles peuvent être libres dans un enclos solide et bien conçu contigu au poulailler. De cette façon cela évitera des inconforts pour le voisinage et vos animaux seront en sécurité. ■

Horaire des visites de la ruche 2022



Encore cette année, la ruche est toujours installée sur le terrain des Marais Du Nord plus une meilleure accessibilité aux citoyens. Le Groupe Alvéole a fait des capsules sur les abeilles et le miel! Suivez la page Alvéole, pour une expérience éducative amusante avec Émilie, apicultrice urbaine et spécialiste en éducation.

<https://www.facebook.com/alveolebuzz/>

1

OUVERTURE DU PRINTEMPS:
MERCREDI 20 AVRIL À 14H45



Après l'hiver, c'est l'heure de déballer la ruche pour s'assurer que la colonie a bien passé l'hiver et qu'elle a assez d'espace pour croître. Il faut aussi vérifier que les composantes de la ruche sont en bon état et que les abeilles ont assez de ressources jusqu'aux premières floraisons. Le traitement et le nourrissage de la colonie sont inclus dans cette visite.

Vidéo:

<https://www.youtube.com/watch?v=hdNVnu5mzso&t=11s>

2

INSPECTION COMPLÈTE:
11 MAI 2022 À 14H45



La colonie grandit rapidement à ce moment-ci de l'année. Il est donc essentiel d'inspecter la ruche en profondeur pour s'assurer que la reine a assez de place pour pondre, qu'il y a un bel équilibre dans les ressources et que la colonie n'a pas l'intention d'essaimer.

Vidéo:

<https://www.youtube.com/watch?v=dxFKGmZlq40>

3

DIVISION DE LA COLONIE:
MERCREDI 1^{ER} JUIN À 14H45



Dès les premières floraisons, il faut diviser la ruche pour rééquilibrer la quantité de ressources et de couvain. Cette étape essentielle permet de prévenir un phénomène à éviter en milieu urbain: l'essaimage.

Vidéo:

<https://www.youtube.com/watch?v=3Du-KXx8wyE>

PROCHAINES ACTIVITÉS

4

INSTALLATION DE LA RUCHE ET VISITE D'ÉTÉ
29 JUIN À 14H45

5

PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE
20 JUILLET À 14H45

6

TROUVER LA REINE ET PRÉPARATION À LA RÉCOLTE
7 SEPTEMBRE À 14H45

7

EXTRACTION DU MIEL ET NOURRISSAGE DE LA COLONIE
28 SEPTEMBRE À 14H45

8

HIVERNAGE DE LA RUCHE
26 OCTOBRE À 14H45

Le temps de penser à son jardinet s'en vient!!!

Il est maintenant temps de commencer à planifier votre prochain jardin!
N'attendez pas avant d'acheter vos semences!

La saison débute le 15 mai 2022. Une réunion de démarrage pour le jardin et fête d'ouverture aura lieu au jardin le samedi 14 mai de 10h à midi. Présence obligatoire pour les jardiniers. Merci de confirmer votre présence avant le 1^{er} mai.

Ce sera le moment idéal pour faire du partage de semis, semences, discuter de jardin. Faire un petit rappel des règles générales et des responsabilités d'avoir un jardinet.

Vous souhaitez vous impliquer dans le comité cet été? Vous pouvez donner votre nom à Isabelle à l'adresse suivante : icoulombe@lacdelaq.gc.ca.

Nous invitons les citoyens à nous faire part de leur intérêt à avoir un jardinet afin d'être sur la liste d'attente. ■



Bette & Ciboulette
JARDIN COMMUNAUTAIRE
LAC-DELAQ

PROTEGEONS NOTRE LAC



SVP ne pas nourrir les canards et autres oiseaux aquatiques



Joël
Godin

DÉPUTÉ PORTNEUF – JACQUES-CARTIER



Vous pouvez
toujours compter sur moi!

334, route 138, suite 230, Saint-Augustin-de-Desmaures • 418 870-1571





DU 24 AU 30 AVRIL SE DÉROULE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE.

Chers bénévoles, je vous remercie pour votre contribution essentielle à la vie communautaire de Chauveau.

Vous avez toute notre reconnaissance.

SYLVAIN LÉVESQUE

DÉPUTÉ DE CHAUVEAU
WHIP ADJOINT DU GOUVERNEMENT

☎ 418 842-3330

✉ Sylvain.Levesque.CHAU@assnat.qc.ca

📘 Suivez-nous sur Facebook

Forfait

Famille comblée!

Benoît
Détendu

Laurie
Heureuse

Annabelle
Captivée

Nathan
Calme



DUO

Internet illimité
et télévision

91,09 \$
/mois*



Plus de vitesse Internet sans frais pendant 3 mois et un **crédit de 100\$** sur votre première facture!

CCAP

418.849.7125
ccapcable.com | 📘

*Le forfait comprend : Internet Gamma, la consommation illimitée, le Wifi 360, l'application Parents+, la Base numérique et la location d'un terminal G10.
**La promo de bienvenue est réservée aux nouveaux clients de la CCAP uniquement. Elle comprend la bonification du service Internet au niveau supérieur pour le même prix pendant 3 mois et un crédit de 100 \$ applicable sur la première facture (avec engagement de 18 mois et un abonnement à minimum 2 services). Ne peut être jumelé à une autre promotion. Certaines conditions s'appliquent. Le forfait et la promotion sont sujets à changement sans préavis. Taxes en sus.



RELAXEZ
à notre
centre
de santé

Fête des mères
Valable dès le 8 mai 2022
Ouvert du mercredi au dimanche
9h à 17h

FORFAIT RADIEUSE

- Soin visage 60 minutes
- Pose de vernis
- Collation
- Sac de produits adaptés
- Savon pour le corps
- Accès à l'espace détente

140\$ plus taxes

Selon disponibilité, sujet à changement

FORFAIT DOUCEUR

- Massage 60 minutes
- Soin visage 60 minutes
- Collation
- Sac de produits adaptés
- Savon pour le corps
- Accès à l'espace détente

170\$ plus taxes

Selon disponibilité, sujet à changement

f Pour suivre les nouvelles du Spa du Manoir, abonnez-vous à la page du Manoir du Lac Delage.

#manoirdulacdelage

Sur réservation: 418 848-0691
spa@lacdelaage.com

Carrossier ProColor



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*
418 561-0084

**Service d'estimation
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec
Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!

